

**Zeitschrift:** Revue Militaire Suisse  
**Herausgeber:** Association de la Revue Militaire Suisse  
**Band:** 52 (1907)  
**Heft:** 2

**Artikel:** Ponts à cinquenelle  
**Autor:** Lecomte, H.  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-338594>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 29.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

## PONTS A CINQUENELLE

(Planches VII et VIII.)

D'intéressants travaux de pontage ont été exécutés à la dernière école de recrues-pontoniers sous la direction de M. le colonel Pfund et de M. le lieut.-colonel Deluz. C'est à l'obligeance de ce dernier que nous devons les photographies qui accompagnent ces lignes.

Il a été reconnu depuis longtemps que le système de pontage réglementaire n'offrait pas toutes les garanties de solidité nécessaire. D'après ce système, chaque ponton est retenu par une ancre d'amont ; les pontons placés dans le plus fort courant reçoivent deux ancres. Or, il arrive parfois que ces ancres dérapent ; cela est le cas lorsque le fond se compose de rocher lisse sur lequel les ancres glissent au lieu de mordre ; c'est le cas aussi lorsque, pendant les crues, le gravier du fond se déplace en entraînant les ancres. En outre, lorsque le fleuve charrie des troncs d'arbres, ceux-ci en venant se placer en travers des câbles d'ancre peuvent causer la rupture du pont.

Pour parer à ces inconvénients, on proposa, il y a une vingtaine d'années, d'avoir recours à la « cinquenelle ». (On appelle cinquenelle un câble tendu en travers de la rivière et auquel les pontons sont suspendus comme les bacs de nos rivières suisses.) Le pont étant ancré à la rive et non plus au fond, il devenait possible en théorie d'obtenir un ancrage parfait, quelle que fût la nature du fond et du courant. De nombreux essais furent faits à cette époque, principalement sous la direction de M. le colonel Locher.

Plusieurs ponts furent construits, à des endroits difficiles, et réussirent en somme bien. Cependant on ne put se décider à introduire la cinquenelle dans le matériel d'ordonnance, principalement, croyons-nous, pour ne pas compliquer l'instruction dont le programme était déjà fort chargé pour des écoles de recrues de cinquante jours. En outre, le câble et les chevalets

nécessaires pour le tendre étaient lourds et encombrants ; on ne jugea pas nécessaire d'augmenter le train de pontons de plusieurs voitures, pour les cas exceptionnels où la cinquenelle pourrait être utile.

Quelques câbles furent achetés ; on fit de temps en temps encore des essais avec, et petit à petit la cinquenelle tomba — non pas dans l'eau — mais dans l'oubli.

La question revint sur le tapis en 1905 à propos des cours de répétition des équipages de ponts I et II à Brugg et à Aarau. Dans ces deux cours, des ponts construits par les hautes eaux ne purent être utilisés pour le passage des troupes. Même en faisant la part des erreurs commises, on dut reconnaître que la faute était en partie au matériel, ou pour mieux dire, au système d'ancrage. Au rebours de la fable, c'était le fond qui manquait le plus ; les ancres dérapaient. Il n'y aurait donc pas eu grande utilité à augmenter le nombre des ancres comme certains officiers le proposèrent alors. C'est pourquoi on se décida à reprendre l'étude des moyens d'ancrage à la rive.

Une fois le principe posé que l'on voulait se rendre, autant que possible, indépendant du fond, il restait deux systèmes en présence ; d'une part la cinquenelle ; d'autre part, l'ancrage des pontons directement à la rive au moyen d'amarres, de lignes de halage et de câbles d'ancre.

C'est à la comparaison de ces deux systèmes que devaient servir les essais faits à la dernière école de recrues-pontoniers.

Des ponts, qui purent être utilisés, furent construits d'après les deux méthodes. Nos photographies montrent le pont à cinquenelle aux différentes phases de la construction, ainsi que le chevalet employé pour tendre le câble.

Il est difficile de tirer de ces essais des conclusions définitives.

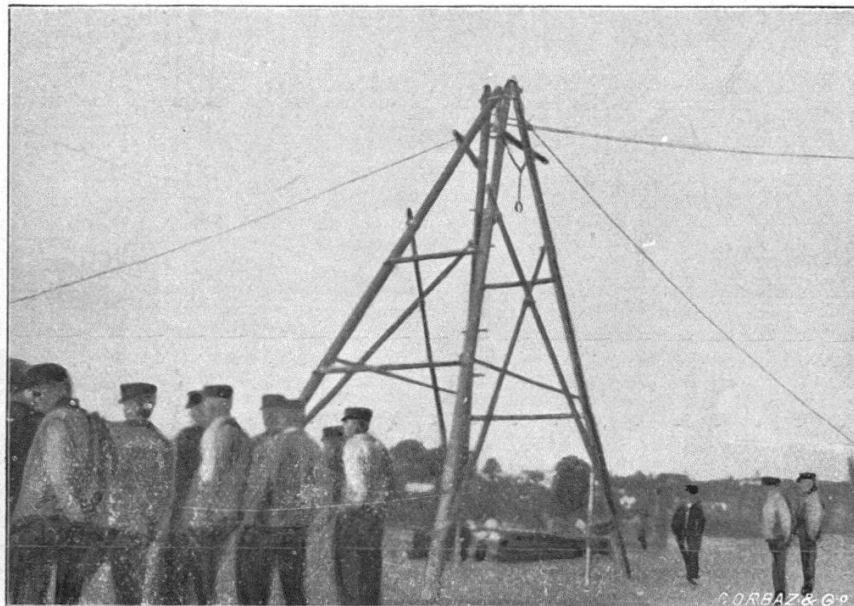
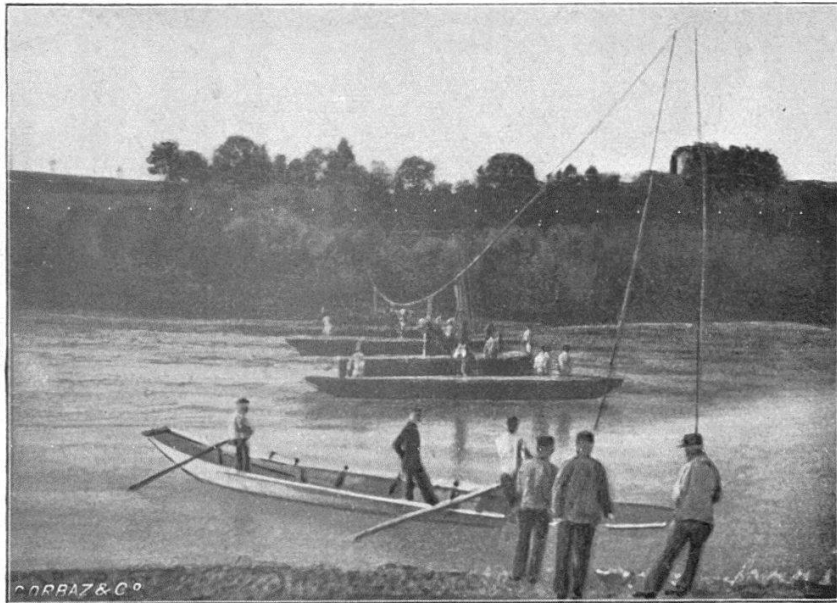
L'ancrage à la rive au moyen d'amarres est très simple et pratique sur des cours d'eau de faible largeur, surtout si l'on peut travailler sur les deux rives à la fois ; mais, dès qu'on a plus de huit à dix travées, il faut soutenir les amarres pour les pontons-supports intermédiaires, ancrés ou amarrés eux-mêmes en dessus du pont, manœuvre délicate et dangereuse dans les forts courants.

Il est donc probable que la cinquenelle sera définitivement

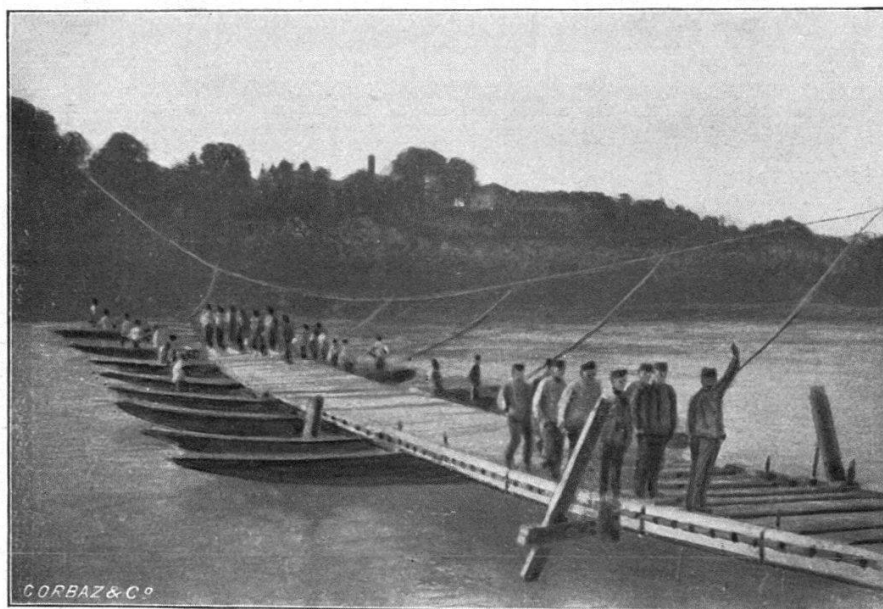
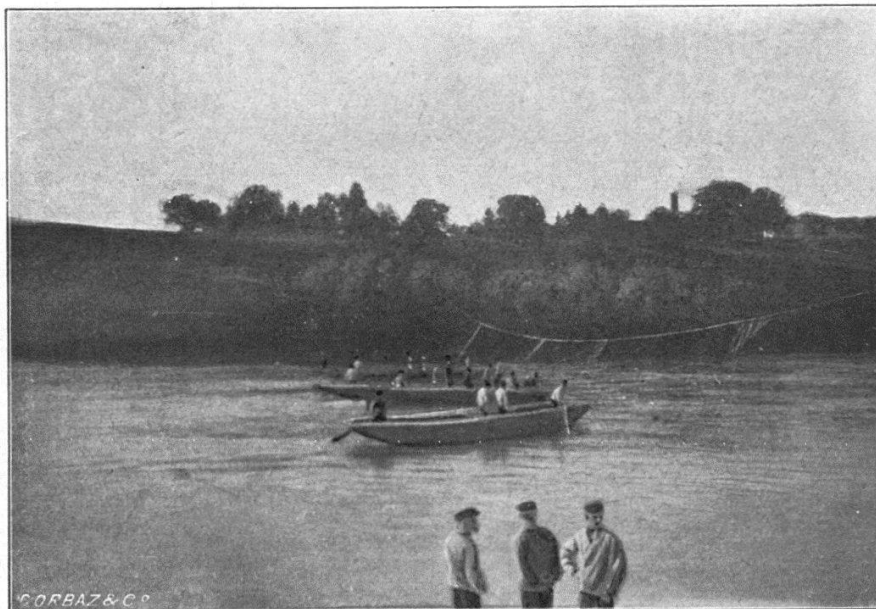
adoptée et son emploi introduit dans les programmes d'instruction; on s'est attaché à simplifier le plus possible la construction et le montage des chevalets-supports et autres accessoires, de sorte que l'augmentation de matériel et la complication de l'instruction ne seront pas considérables.

L.





Pont à cinquenelle.



Pont à cinquenelle.